Nations Unies E/CN.6/2014/NGO/76

# Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

**Commission de la condition juridique et sociale de la femme**
**Cinquante-huitième session**
10-21 mars 2014
**Suivi de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

## Déclaration présentée par la Wales Assembly of Women organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-60085X (F)

Merci de recycler

## Déclaration

Le Pays de Galles et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ne sont pas exempts de pauvreté et la violence

À travers le monde, les progrès ont été inégaux et l'attention s'est portée vers la réalisation de l'égalité entre les sexes. Si les progrès ont été sensibles dans les régions en développement en ce qui concerne la réduction des écarts entre les sexes en ce qui concerne la scolarisation, l'autonomisation des femmes et l'égalité, ces écarts restent un vaste problème mondial. Bien que les femmes et les filles représentent 51 % de la population mondiale, elles portent une part disproportionnée du fardeau de la pauvreté, de l'inégalité et de l'injustice. On constate encore une énorme disparité, et bien que les nations en développement soient souvent au cœur du problème de la pauvreté, les nations développées ne sont pas épargnées.

Il est d'une importance capitale que la condition des femmes fasse l'objet d'un objectif spécifique si l'on veut éviter que les droits des femmes et des filles ne soient pas relégués à une fraction de l'objectif plus général de la lutte contre les inégalités.

Cette condition doit non seulement donner lieu à un objectif en soi. C'est pourquoi la Wales Assembly of Women salue et fait sienne la conclusion du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur l'examen de juillet 2013 du Royaume-Uni, qui appelait à l'intégration d'une perspective hommes-femmes, conformément aux dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, dans tous les efforts visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que dans le nouveau cadre de développement pour l'après-2015.

De même, la Wales Assembly of Women appuie les appels à promouvoir résolument l'égalité entre les sexes et à éliminer l'ensemble des obstacles à l'autonomisation des femmes et des filles dans nos sociétés. Il est impératif que les efforts, les ressources et les investissements consacrés à éliminer l'inégalité entre les sexes soient ciblés, spécifiques et convenablement financés et qu'ils prévoient, bien entendu, des actions visant à éliminer la violence envers les femmes.

### La pauvreté et ses effets sur les femmes au Pays de Galles

Les signes indiquant que l'écart de rémunération entre hommes et femmes s'est creusé dans les pays développés sous l'effet de la conjoncture économique actuelle inquiètent. Ces signes sont particulièrement troublants dans de vastes contrées du Pays de Galles, où la pauvreté et la discrimination à l'égard des femmes sont plus répandues que dans de nombreuses autres régions du Royaume-Uni, pénalisant les femmes de façon disproportionnée. En fait, de vastes contrées du Pays de Galles restent encore parmi les régions les plus déshéritées de l'ensemble de l'Union européenne, y compris ses tout nouveaux États membres. Les effets de la récession ont été désastreux pour de vastes parties du Pays de Galles, d'autant qu'un pourcentage beaucoup plus élevé d'emplois du secteur public que dans d'autres contrées du Royaume-Uni ont été supprimés, ravageant des régions entières du Pays de Galles.

Si l'on utilise la méthode adoptée par l'Union européenne pour mesurer la pauvreté, à savoir si un ménage a un revenu de moins de 60 % de la moyenne

nationale pour être considéré comme pauvre, on constate que 21 % de la population du Pays de Galles vit en dessous du seuil de pauvreté. Pour le Pays de Galles, cela représente :

- Dix-neuf pour cent des familles avec enfants;
- Trente pour cent des femmes vivant dans des ménages sans enfants;
- Quarante-huit pour cent des familles monoparentales (dont 90 % ont une femme pour chef de famille);
- Dix-huit pour cent des familles vivant sur une seule pension avec une femme à leur tête.

Ce sont surtout les femmes qui souffrent des effets de la pauvreté au Pays de Galles. En 2012, Women's Poverty Matters a constaté que des amendements récents apportés à la législation par le Gouvernement du Royaume-Uni concernant le régime de prestations afin d'en réduire le coût avaient pour effet de limiter le paiement de prestations à la famille et aux enfants à une seule personne par famille. Cette personne ne sera probablement pas la femme, compliquant encore l'utilisation rationnelle d'un plus faible montant. L'égalité entre les sexes peut aussi bien régresser que progresser. Les coupes budgétaires constantes ont porté un rude coup au Pays de Galles et se sont traduites par des milliers de licenciements et par un accroissement du travail à temps partiel à la place d'emplois à plein temps, ce qui réduit les coûts pour les employeurs et les revenus pour les femmes, qui représentent la majorité des travailleurs à temps partiel.

Quoi qu'il en soit, la pauvreté n'est pas seulement un problème économique; les femmes du Pays de Galles à du monde entier souffrent de l'insuffisance de possibilités d'éducation et d'emploi, d'un moins bon état de santé et d'obstacles structurels à l'inclusion sociale et à l'autonomisation.

**Santé**

Les femmes du Pays de Galles ont les mêmes préoccupations que les femmes du monde entier en ce qui concerne la santé et les soins, comme en témoignent de nombreux exemples dont certains sont présentés ci-dessous.

Le Pays du Galles a un fort pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans, parmi lesquelles les femmes sont majoritaires. Dans certaines régions, il présente également une plus faible espérance de vie. Comme ailleurs, les femmes vivent plus âgées que les hommes, et souvent, en moyenne, leurs pensions sont faibles. Elles sont exposées au danger de malnutrition, encore aggravée par la pauvreté. Les réductions apportées récemment aux budgets des administrations locales, des services de santé et des services sociaux exposent notamment les femmes qui vivent seules à des risques supplémentaires. Les accidents vasculaires cérébraux et les chutes sont bien connus pour justifier la prestation constante de services médicaux, et thérapeutiques et de soins.

Les établissements de santé publique du Pays de Galles collaborent avec les services de santé locaux pour réduire les taux de grossesses chez les adolescentes. Avec l'accès dans certains cas appropriés à la contraception et compte tenu du besoin de services d'avortement, l'introduction de cours d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires est pleinement justifiée. Pendant la période 2007-2009, 7,3 % de toutes les conceptions ont été enregistrées chez des filles de moins de

16 ans, et plus de la moitié d'entre elles ont pu être interrompues. La qualité des soins maternels est de la plus haute importance; nombre de femmes souhaitent que priorité soit donnée à la formation d'un plus grand nombre de sages femmes pour pallier l'insuffisance constatée. Le Pays de Galles a un taux élevé de cancer du sein parmi la population féminine. De nombreux autres problèmes se posent face à un contexte de dépenses de plus en plus restreintes. Pour le Pays de Galles, qui est l'une des régions les plus pauvres du Royaume-Uni, Ces problèmes ont des effets désastreux sur les femmes.

**La violence à l'égard des femmes**

La Wales Assembly of Women se félicite du but déclaré de prévenir et d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

La prévalence de la violence à l'égard des femmes reste à un niveau inacceptable partout dans le monde, y compris au Pays de Galles.

Le Groupe d'action contre la violence à l'égard des femmes au Pays de Galles signale que :

- Une femme sur quatre au Pays de Galles sera victime de violence de la part de son partenaire au cours de son existence, et 150 000 femmes subissent chaque année une certaine forme de violence sexiste.
- De tous les pays et régions d'Angleterre et du Pays de Galles, ce dernier a le plus fort pourcentage de violence au sein du couple : au cours des années 2005-2006, 7,1 % des adultes du Pays de Galles ont signalé des actes de violence non sexuelle commis par leur partenaire. Le Pays de Galles compte également le plus fort pourcentage d'actes de violence non-sexuelle (4,8 %) et d'agression sexuelle (3,8 %) au sein des familles.
- Environ 70 % des femmes victimes de meurtre sont tuées par leur partenaire, et la violence domestique est la principale cause de décès chez les femmes âgées de 19 à 44 ans.
- En 2008, la Police du Pays de Galles a été saisie de 32 cas de mariage forcé. La même année, le service de lutte contre le mariage forcé du Royaume-Uni a reçu des plaintes concernant 1 600 cas possibles de tels mariages, sur lesquels 85 % des victimes étaient des femmes et 39 % portaient sur des enfants de moins de 18 ans.
- Un total de 91 % des victimes de violence domestique sont des femmes, et moins de 3 % des actes de violence domestiques signalés à la police débouchent sur une condamnation – un incident sur quatre seulement fait l'objet d'une plainte.
- En Europe, la violence domestique est responsable de plus de décès et de troubles de santé que le cancer ou les accidents de la circulation.
- En moyenne, une victime de violence domestique est victime de tels actes 35 fois avant sa première plainte à la police.
- D'après une étude récente effectuée sur 251 travailleuses du sexe âgées de plus de 14 ans, 57 % avaient été victimes de violence sexiste au cours des 18 mois précédents. Près de 40 % des femmes avaient été victimes de violence physique, et un quart d'entre elles avaient été violées.

• La violence domestique à l'égard des femmes est particulièrement coûteuse.

Vivre à l'abri de la violence ou de la menace de violence est un droit, pas un privilège. Il incombe à l'État de l'honorer. Cela vaut pour tous les États qui ratifient une convention ou un traité relatif aux droits de l'homme qui reconnaît le droit à la vie et à l'intégrité de la personne. Nul État ne peut se soustraire à cette obligation absolue envers ses citoyens.

Il nous faut relever pleinement tous ces défis pour toutes les femmes et filles à travers le monde.

Les femmes qui jouissent de la sécurité, de la santé, de l'éducation et sont pleinement habilitées à réaliser leur potentiel transforment leur famille, leur communauté, leur économie et leur société. À mesure que nous approchons de la fin de 2015, il est essentiel que nous reconnaissions que les buts et les valeurs des objectifs du Millénaire pour le développement doivent être soutenus et que leur réalisation doit s'accélérer afin que nous puissions combattre l'inégalité entre les sexes et autonomiser les femmes à l'échelle mondiale.

La Wales Assembly of Women a été créée en 1984 pour que les femmes du Pays de Galles puissent être représentées aux conférences mondiales des Nations Unies, assister aux réunions de la Commission de la condition juridique et sociale de la femme et participer à l'examen des rapports des États parties effectué par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.